



UNE AUMONE S'IL VOUS PLAIT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille rejoindra.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent, la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

Fraternité de Ste-Anne des Plaines. — La première visite de la fraternité du Tiers-Ordre établie à Ste-Anne des Plaines a eu lieu au mois d'août cette année et c'est le Révérend Père Fulcran des Frères Mineurs de saint François qui a fait l'examen canonique de cette fraternité.

Etablie régulièrement, le 4 mars 1894; elle ne compte pas encore un grand nombre de membres : 45 profès et 18 novices seulement ; cependant on peut dire ici que la qualité supplée le nombre, car tous ces Tertiaires sont bien pénétrés de l'esprit qui doit animer une fraternité.

Tous ont vu avec joie arriver le Rvd Père Visiteur qu'ils désiraient depuis longtemps, et se sont empressés de venir recevoir ses avis. Les exercices, qui ont duré trois jours ont été fidèlement et pieusement suivis. Commencés le 28 août, ils se sont terminés le 30 par la communion générale. Plusieurs fidèles étrangers au Tiers-Ordre ont néanmoins voulu en suivre les exer-